

Monsieur le président,

La violence continue à se répandre partout sur la planète, au travers de conflits multiples, ethniques, religieux, économiques. Ici, on assassine au nom d'un islamisme radical. Là, on envahit pour des raisons économiques. Là-bas, on cherche à reconquérir ses territoires « historiques ».

Au beau milieu du déchaînement de haine et de déraison politique et médiatique qui ont entouré l'offensive du Hamas contre la population civile israélienne, la CGT a publié un communiqué que nous avons fait nôtre, intitulé « Pour une paix juste et durable entre Israël et la Palestine ! » et que nous tenons à vous lire :

« Samedi 7 octobre, le Hamas a déclenché une offensive d'une violence inédite, s'en prenant à de très nombreuses cibles civiles. La CGT condamne cette escalade qui endeuille et prend pour cible des millions de civils israéliens comme palestiniens et dessert la cause palestinienne. La CGT appelle le Conseil de sécurité de l'ONU à prendre une résolution exigeant l'arrêt immédiat de toutes les hostilités et permettant aux organisations humanitaires d'intervenir sans délai. Au-delà, il n'y aura pas de paix durable sans justice. La CGT demande l'ouverture d'un processus de paix et la recherche d'une solution politique et diplomatique, seule à même de mettre fin à la terreur et à la guerre qui meurtrit cette région du monde depuis 1948. Ce processus de paix doit reposer sur le respect du droit international et des résolutions de l'ONU et sur la création d'un État de Palestine viable et souverain au côté de l'État d'Israël, l'un et l'autre régis par un fonctionnement démocratique. La CGT adresse tout son soutien aux victimes israéliennes et palestiniennes et à leurs familles, ainsi qu'aux organisations syndicales avec qui elle travaille, la PGFTU (Palestine) et Koach La Ovdim (Israël). Ce cap franchi dans le conflit israélo-palestinien a un impact déflagrateur sur tout le Proche et Moyen-Orient et mobilise au-delà les opinions publiques mondiales. La CGT appelle donc solennellement le gouvernement et le président de la République à avoir la hauteur de vue qu'exige la gravité de la crise et à adopter, comme la France a su le faire par le passé, une position rassembleuse, au plan national et international, condamnant l'agression du Hamas mais, également, la violence et l'impasse de la politique du gouvernement israélien. En effet, le gouvernement israélien dominé par l'extrême droite mène ouvertement une politique d'apartheid et poursuit inexorablement la colonisation de la Cisjordanie et de Jérusalem-Est, au mépris de toutes les décisions internationales, fermant chaque jour davantage la porte à tout processus de paix, alors que Benyamin Netanyahu appelle à raser les villes de Gaza. ».

Les statuts confédéraux de notre organisation le rappellent dès leur préambule : « *La CGT agit pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes, les libertés et les droits syndicaux, le plein exercice de la citoyenneté, la défense de l'environnement, pour la paix et le désarmement, pour les droits de l'homme et le rapprochement des peuples* ». Nos militants ont participé au côté d'autres organisations, au maigre rassemblement du 21 septembre à Toulouse. Nous constatons chaque jour, notamment depuis le déclenchement de l'offensive russe en Ukraine, qu'il est plus facile pour nombre de politiques et de médias de hurler avec les loups. De plus, il ne peut y avoir de paix universelle et durable en l'absence de justice sociale. Toute misère, quel que soit l'endroit où elle se situe sur la planète, représente une menace pour la prospérité de tous. Nous continuerons à mener ces deux combats, qui sont aussi centraux pour l'avenir de l'humanité que la préservation de la planète.

S'agissant de notre quotidien professionnel, nous travaillons dans une direction locale où, depuis quelques années en tous cas, certaines initiatives contre les personnels et/ou leurs représentants ont été assez emblématiques :

- **L'assignation au tribunal de 40 collègues et des secrétaires des organisations syndicales lors du mouvement de grève de l'hiver 2019**, alors même que les piquets de grève étaient levés. Une preuve de « dialogue social » poussée à l'extrême, dès le début de votre quinquennat de directeur.
- La **tentative en cours de ne plus communiquer les fiches de signalement déposées par les collègues**, en s'appuyant sur un arrêté qui a été interprété par nos têtes pensantes locales de la manière qui leur permettait moins de transparence, moins de dialogue social. Il s'agit surtout d'éviter que les représentants des personnels qui siègent à la formation spécialisée du CSA local ne puissent remplir leur rôle de prévention en matière d'hygiène, de santé et de sécurité au travail et d'appliquer le fameux adage : « on lave son linge sale en famille »...
- Et, dernière décision en date, **la suppression autoritaire des ponts naturels** à la suite d'une injonction du directeur général. Vous n'envisagiez même pas d'avoir le débat avec nous puisque vous n'avez mis le sujet à l'ordre du jour de cette instance que sur notre insistance. Mais, à cette heure, nous considérons qu'il n'y est toujours pas puisqu'aucun document ne nous a été transmis pour ce point et que le sujet n'est même pas proposé au vote.

Rappelons un peu le contexte dans lequel se place cette dernière initiative « sociale ».

Tout d'abord, un petit retour sur les premiers jours de l'année 2023, la période où les grands de ce monde présentent leurs vœux à leurs subordonnés ou concitoyens. Écoutez attentivement, cela peut avoir une influence sur la suite des débats. Nous allons tout de même accorder le bénéfice de la sincérité à ceux qui les ont prononcés :

Jérôme Fournel, tout d'abord :

**« J'ai l'intime conviction que notre raison d'être trouve sa pleine expression dans notre esprit collectif. La fin d'année 2022 avec les élections professionnelles a montré que vous aviez à cœur de poursuivre le dialogue social et de participer à la détermination des règles individuelles et collectives.  
Jérôme Fournel »**

Vous, ensuite :

**« En ce début d'année, je vous présente, avec toute l'équipe de direction, tous mes meilleurs vœux pour vous-même, vos familles et tous vos proches en vous souhaitant la pleine réalisation de vos espérances les plus chères. Je tiens tout particulièrement à saluer votre engagement professionnel au service de tous nos concitoyens. Nous portons avec les collègues des autres administrations les valeurs du service public dont notre pays a besoin [...] En 2023, nous poursuivrons notre travail collectif et je serai heureux de venir vous saluer et échanger avec vous. Vous pouvez compter sur l'équipe de direction et sur moi-même tout au long de la nouvelle année. Excellente année à toutes et à tous,  
Hugues Perrin »**

Oui, M. le directeur régional, oui, M. le directeur général, les agents de la Haute-Garonne (et de tout le pays), quand ils lisent vos propos, espèrent peut-être qu'ils pourront « compter sur vous tout au long de l'année » et oui, ils ont « à cœur de poursuivre le dialogue social et de participer à la détermination des règles individuelles et collectives ». Mais quand les représentants des personnels que nous sommes avons rapporté aux collègues les propos que vous avez tenus lors du précédent CSA sur ce même sujet, ils sont tombés de leurs chaises.

Vous nous répondez peut-être que les vœux de début d'année, c'est toujours un peu formel. On écrit plus ou moins la même chose chaque année... Le problème, c'est que les discours d'encouragement, vous en avez plein la bouche à tous les niveaux de la hiérarchie, mais quand il faut sortir le porte-monnaie ou des moyens de gratifier les agents, vous avez, à tous les niveaux aussi, un kilo d'oursins dans chaque poche !

M. le directeur, tentons d'analyser plus finement les raisons qui vous ont poussé à prendre votre décision.

Votre maître, « notre » maître à tous, Jérôme Fournel, explique dans sa « note-fessée » adressée à l'ensemble des directeurs départementaux et régionaux : « **Lors de la journée du vendredi 19 mai 2023, de nombreuses carences quant au déroulé de la campagne IR 2023 ont été constatées. Ainsi, concernant les appels téléphoniques, le taux de décrochés a été seulement d'un peu plus de 2 %, hors serveur interactif.** ». Vu sous cet angle, nous nous rangerions presque à cet argument de défense du service public, seul contre tous. Mais dans ce cas, M. Fournel (et par rebond, M. Perrin), pourquoi diable n'avez-vous pas mis la même énergie concernant le centre amendes service de Toulouse, où le taux de décrochés est peu ou prou le même, mais, malheureusement pas juste lors des ponts naturels ? Tous les jours de l'année ! Du coup, la portée de l'indignation du premier d'entre nous est un peu moins ... héroïque. Vous en conviendrez.

La « note-fessée » se poursuit par une remontée de bretelles en règle de tous les directeurs locaux : « **Les modalités de déclinaison et d'adaptation : en considération des nécessités de bon fonctionnement et de continuité du service rendu aux usagers, le responsable départemental procède le cas échéant à des ajustements, notamment selon les modalités suivantes : un jour de pont naturel voté en CSAL peut ne pas s'appliquer à certaines unités de travail (les unités de travail concernées seront alors précisées lors du vote en CSAL) ; ses modalités peuvent être adaptées, par la fermeture totale ou partielle des services avec mise en œuvre d'un service minimum pour les missions et prestations ne pouvant être différées ou interrompues.** ». Le même dirigeant qui a liquidé l'accueil dans l'ensemble des services de la DGFIP s'offusque aujourd'hui qu'il soit fermé une journée au moment de la campagne déclarative des revenus. Mais, la division des personnels étant une arme de destruction massive du collectif, voilà qu'il propose d'accorder à certains et pas à d'autres, le pont surnaturel du 10 mai. Un peu la même technique qu'il est en train d'utiliser dans la négociation indemnitaire en cours à la DGFIP... M. le directeur, il ne vous aura pas échappé que le vendredi, nous parlons sous votre contrôle, les accueils sont fermés. Alors est-ce qu'une journée sans téléphone au cours de la campagne IR va changer quelque chose ? Avouez-le, pas plus que le non fonctionnement de la téléphonie via internet (TOIP) pendant plusieurs jours sur l'ensemble de notre administration où les interruptions intempestives et régulières de nos applications informatiques !

**« Rendre le dialogue social plus efficace et plus vivant est non seulement une exigence de démocratie sociale, mais aussi une condition de réussite des grandes transformations à l'œuvre dans les administrations, qui ont besoin d'être accompagnées par une véritable stratégie de ressources humaines élaborée en concertation avec les organisations syndicales. »**

« L'expérience a montré que partout où des hommes de bonne foi se réunissent pour une explication loyale et franche, les oppositions s'atténuent, les malentendus se dissipent, l'accord s'établit, dans l'estime d'abord, dans l'amitié ensuite ».

**Le seul point commun entre ces deux phrases est l'intégration des organisations syndicales, souhaitée par le pouvoir en place, au moment où elles ont été écrites : la première est issue de l'introduction du guide de la DGAFP sur les CSA, publié il y a quelques jours. La seconde, c'était en 1941, et elle est issue de la charte du travail du gouvernement Pétain. Étonnant, non ?**

La charte du travail poursuivait : « C'est en utilisant les bases de l'organisation professionnelle existante que sera réalisée – dans un esprit nouveau – **la jonction de tous ceux que la vie sociale appelle à collaborer. Les syndicats ont donc leur place dans cet ordre nouveau. Ils auront la double mission de discipliner les libres réactions de leurs adhérents et de participer à la formation des comités sociaux. Mais les syndicats ne seront plus les syndicats de tendance du passé. S'ils demeurent voués dans chaque profession à la représentation d'une même catégorie sociale (patrons, ouvriers, cadres), ils seront désormais obligatoires pour être forts, uniques, pour être francs. Leur activité sera désormais strictement limitée au domaine de leur profession. Ils vivront et fonctionneront sous l'autorité des comités sociaux et en s'inspirant de leurs doctrines qui ne sauraient être elles-mêmes que celles du gouvernement ».**

Toute ressemblance avec les méthodes utilisées par les différents gouvernements Macron n'est pas vraiment fortuite. Toute ressemblance avec ce que notre direction locale est en train d'imposer depuis que les CTL et les CHSCT ont été supprimés ne l'est pas davantage. Le déroulement de la dernière formation spécialisée a été éloquent à ce titre. Le président de l'instance et principal représentant de la DRFiP ne se serait jamais permis l'attitude qu'il a eue avec les représentants des personnels lorsque nous siégeons de manière interdirectionnelles. Mais nous aurons l'occasion d'y revenir dans l'instance ad hoc.

Ceci étant posé, nous allons d'emblée vous livrer le fond de notre pensée sur ce point car, les bruissements de couloir, dans la région Occitanie, sur le sujet des ponts naturels, nous ont quelque peu froissé les esgourdes. En effet, votre équivalent dans le département de l'Hérault, a dit, à qui voulait l'entendre, que le délégué interrégional avait verrouillé le débat sur le sujet : « L'ensemble des directeurs des départements d'Occitanie doivent avoir le petit doigt sur la couture du pantalon et pas une tête ne doit dépasser de l'homme de base, pas un seul pont en 2024 ou je mange un rat ! »(bon, la fin n'est peut être pas complètement exacte, mais la ligne était mauvaise avec Montpellier). Vous nous confirmerez ou pas ces accords de Yalta locaux. Mais ils ne nous lient en aucune façon. Donc nous n'allons pas tergiverser pendant des heures : le DGFiP, sous l'égide du ministre du Budget, du ministre des Finances, du ministre de la Fonction publique, de la première ministre et du président de la République, crache sur ses agents depuis des

années en les faisant travailler dans des conditions inacceptables, en leur volant, en rémunération, l'équivalent d'une journée de travail par semaine par rapport à l'inflation depuis 2000 (oui, M. le directeur, chaque vendredi, nous travaillons gratuitement et ça s'appelle du bénévolat à 20%), en les soumettant au mécontentement d'usagers qui s'aperçoivent, eux aussi, qu'on les prend de plus en plus pour des idiots. Et donc, malgré vos beaux discours sur le « dialogue social », vos chartes sur les droits des femmes, vos journées de défense des agents LGBTQA+, vos communications sur les discriminations en tous genres, quand il s'agit d'accorder une respiration aux collègues, vous vous levez comme un seul homme pour défendre le service public outragé, le service public brisé, le service public martyrisé, mais le service public libéré les 10 mai et 16 août 2024 !!!

M. le directeur ! Redescendez un peu sur terre ! Réveillez vous ! Vous n'êtes pas le général ! Il est temps de mettre en accord vos belles paroles de début d'année avec vos actes, d'appliquer la phrase que vous avez le plus prononcée depuis que vous êtes arrivés dans notre département (« on s'occupera de chaque agent ») en accordant les ponts naturels de 2024 à tous. Cela ne remplacera pas les augmentations de salaires, de l'indemnitaire, le rétablissement de la retraite à 60 ans à taux plein, le retour des CT et CHSCT, l'enterrement définitif de la rémunération au mérite, etc, etc, sujets qui ne sont pas de votre ressort. Mais cela montrera, qu'à quelques mois de la retraite, que vous n'êtes pas seulement l'exécutant des basses œuvres ministérielles, et que vous avez compris qu'on attrape pas les mouches avec du vinaigre.

Alors, nous faisons le pari de l'intelligence. Celui que vous allez, non seulement accorder le pont du 10 mai 2024 qui sera financé par l'autorisation d'absence exceptionnelle, mais aussi, accorder le pont du 16 août en autorisation d'absence locale, manière pour vous de prouver que les collègues peuvent, au moins à cette occasion, « **compter sur l'équipe de direction et sur vous-même tout au long de la nouvelle année** ». Ce ne sera qu'un minuscule pas pour l'humanité au regard des drames évoqués plus haut, mais un petit pas tout de même pour la dignité et la reconnaissance « sonnante et trébuchante » des efforts de plus en plus grands que, nous, personnels de la DGFIP fournissons depuis des années, sans reconnaissance aucune.